



CONTRAT DE PREINSCRIPTION

Contrat de préinscription

Conclu entre : adps FORMATION

SARL au capital de 145 940 Euros – RCS : Troyes B 399 178 813

Sise 18 avenue des Lombards – BP 1065 – 10009 TROYES Cedex

Au titre de son département **adps SANTE**, déclarée auprès de la Préfecture de Région Champagne-Ardenne sous le n°21 10 0003 05 10, SARL au capital de 145 940€

RCS : Troyes B 399 178 813,

Représentée par **Mme Véronique ROGER** agissant en qualité de Directrice,
ci-après dénommée **adps SANTE**,

d'une part,

et

M., Mme, ou Mlle.....
né(e) le
adresse

représenté(e) par M ou Mme.....
dont l'adresse est
représentant légal titulaire de l'autorité parentale,
ci-après dénommé(e) le stagiaire,

d'autre part,

Préambule : Ce contrat vise à fixer les modalités pratiques et financières intervenant en amont du contrat d'enseignement.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

A/ Frais de dossier

La pré-inscription n'est prise en compte qu'à la réception de la somme destinée à couvrir les frais de dossier ; ils s'élèvent à **65 €**

Ces frais de dossier ne font l'objet d'aucune restitution et sont intégralement conservés par l'Etablissement, quels que soient les motifs : changement d'orientation, choix d'un autre organisme, candidature non retenue par **adps SANTE** ; cette liste reste non énumérative.

B/ Sélection des candidats pré-inscrits

Elle s'effectue à partir de l'examen du dossier scolaire et de la motivation, celle-ci peut-être appréciée à travers le dossier de candidature et, le cas échéant, par un entretien préalable.

Fait en deux exemplaires originaux, à, le

L'élève : <i>(ou le représentant légal pour les candidats mineurs)</i>	Pour adps FORMATION, Par délégation du Gérant, Véronique ROGER, Directrice d'adps santé
--	--



Exemplaire à conserver

CONTRAT DE PREINSCRIPTION

Contrat de préinscription

Conclu entre : adps FORMATION

SARL au capital de 145 940 Euros – RCS : Troyes B 399 178 813
Sise 18 avenue des Lombards – BP 1065 – 10009 TROYES Cedex
Au titre de son département **adps SANTE**, déclarée auprès de la Préfecture de Région
Champagne-Ardenne sous le n°21 10 0003 05 10, SARL au capital de 145 940€
RCS : Troyes B 399 178 813,
Représentée par **Mme Véronique ROGER** agissant en qualité de Directrice,
ci-après dénommée **adps SANTE**, *d'une part,*

et **M., Mme, ou Mlle**
né(e) le
adresse
.....
représenté(e) par M ou Mme
dont l'adresse est
représentant légal titulaire de l'autorité parentale,
ci-après dénommé(e) le stagiaire, *d'autre part,*

Préambule : Ce contrat vise à fixer les modalités pratiques et financières intervenant en amont du contrat d'enseignement.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

A/ Frais de dossier

La pré-inscription n'est prise en compte qu'à la réception de la somme destinée à couvrir les frais de dossier ; ils s'élèvent à **65 €**

Ces frais de dossier ne font l'objet d'aucune restitution et sont intégralement conservés par l'Etablissement, quels que soient les motifs : changement d'orientation, choix d'un autre organisme, candidature non retenue par **adps SANTE** ; cette liste reste non énumérative.

B/ Sélection des candidats pré-inscrits

Elle s'effectue à partir de l'examen du dossier scolaire et de la motivation, celle-ci peut-être appréciée à travers le dossier de candidature et, le cas échéant, par un entretien préalable.

Fait en deux exemplaires originaux, à, le

L'élève : <i>(ou le représentant légal pour les candidats mineurs)</i>	Pour adps FORMATION, Par délégation du Gérant, Véronique ROGER, Directrice d'adps santé
--	--